



Elections : La direction magouille et tripatouille le vote des salariés !

Le 27 mars 2012

Les résultats des élections ont été annoncés officiellement le 17 mars mais la direction cherche par la magouille à changer le résultat du vote des salariés.

Jeudi 16 mars, les salariés votent pour élire leurs délégués :

Le dépouillement a démarré comme prévu à partir de 17h pour se finir à minuit.

Aucun incident n'a été relevé lors du dépouillement. Les additions sont tombées justes. Elles ont donné un nombre de voix à chaque syndicat.

Dans les 11 bureaux de vote, tous les syndicats sont représentés par un assesseur et un délégué de liste. A l'unanimité, les membres et les Présidents des 11 bureaux de vote ont validé les résultats en signant les Procès-Verbaux (PV). Tout le monde était d'accord.

Vendredi 17 mars : proclamation officielle des résultats :

A 10h30, devant tous les représentants syndicaux, la direction proclame officiellement les résultats. Les responsables de l'UNSA contestent le résultat des élections : il leur manque une voix au CE pour franchir la barre des 10 % des votes valablement exprimés pour être considéré syndicat représentatif.

La direction ne fait aucun commentaire...

Pourquoi est-il important d'obtenir les 10 % ?

Selon la loi sur la représentativité syndicale, un syndicat est représentatif s'il obtient au moins 10 % des votes valablement exprimés au CE sur les 3 collèges qui sont composés par :

1^{er} collège : ouvriers. 2^{ème} collège : Maîtrise/techniciens. 3^{ème} collège : cadres.

Obtenir cette représentativité donne le pouvoir de négociation et de signature ou non des accords.

Cela donne droit aussi à des délégués supplémentaires.

Pour la CGT cette loi est injuste.

La direction décide de magouiller le résultat des élections...

Mercredi 22 mars, en toute illégalité, la direction convoque les syndicats pour recompter les bulletins de votes des élections au CE.

La CGT décide de ne pas participer à cette magouille complètement illégale :

- 1) Le soir du jeudi 16 mars, après le dépouillement au 17 mars 13h, la direction a reconnu que les urnes et tous les bulletins de votes sont restées sans surveillance. Seule la direction avait les clefs des cadenas des urnes.
- 2) Du vendredi 17 mars au mercredi 22 mars, les urnes ont été stockées dans un local secret de l'usine connu seulement de la direction, sans surveillance des syndicats.
Les urnes n'ont été scellées que vendredi à 13h par un huissier de justice, payé par la direction...
- 3) En cas de contestation, la loi est très claire. Seul le tribunal peut ordonner un recomptage après s'être assuré qu'aucun tripatouillage n'a pu avoir lieu.

Et comme par miracle... L'UNSA gagne une voix. 5 bulletins de vote ont été annulé (2 CGT, 3 CFTC, 1 CFDT).

Mardi 28 mars : la direction passe en force en annonçant, 12 jours après les élections, un nouveau résultat après avoir tripatouillé les votes !

**La CGT dénonce la magouille et le tripatouillage
Ce nouveau résultat est sans aucune valeur !
La direction doit respecter le vote démocratique des salariés**

Prime d'intéressement : la direction ne respecte pas ses engagements !

Avant les élections professionnelles, la direction s'était engagée à verser une prime d'intéressement de 2000 € net.

Chacun peut s'apercevoir que les promesses de la direction ne valent rien.

D'après Natixis, on ne va toucher que 1700 ou 1800 € net.

Avec le doublement des bénéfices, la prime aurait déjà dû être de 3 000 € et on ne va même pas toucher 2000 € net.

Avant les élections professionnelles, certains avaient menacé de faire grève dans toutes les usines du groupe si la prime était inférieure à 2000 € net.

A la CGT, nous sommes prêts !

Nous appelons tous les salariés à se réunir pour discuter quelles actions faire pour obtenir ce que la direction nous doit !

On a eu des miettes en augmentations générales, alors pas question d'accepter une prime au rabais !

Ensemble et mobilisés nous pouvons nous faire respecter et faire reculer la direction !